

RAPPORT N° 95/6-10
au Conseil Municipal

OBJET

REGIE ABATTOIR

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES NON ELUS
DU CONSEIL D'EXPLOITATION

Par Délibération du 24 mars 1988, le Conseil Municipal a créé la Régie Abattoir. Conformément aux dispositions du Code des Communes applicables aux régies à autonomie financière, celle-ci est administrée (sous l'autorité du Maire) par un Directeur et un organe consultatif : le Conseil d'Exploitation.

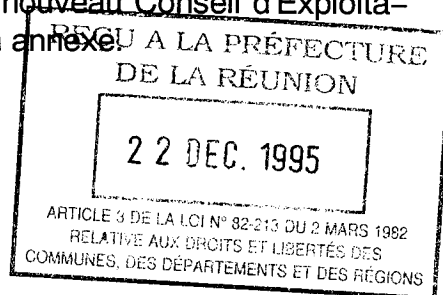
En vertu du Règlement Intérieur de la Régie, le Conseil d'Exploitation se compose de sept membres nommés pour un an par le Conseil Municipal.

Le mandat des membres actuels étant arrivé à échéance, il s'avère donc nécessaire de renouveler la composition de cette instance.

Par délibération n° 95/3-16 du 30 juin 1995, le Conseil Municipal a désigné les deux élus appelés à y représenter la Municipalité. Il s'agit aujourd'hui de compléter le Conseil d'Exploitation de la Régie Abattoir en procédant à la désignation des cinq autres membres non élus.

Il vous est demandé d'approuver la composition du nouveau Conseil d'Exploitation de la Régie Abattoir telle qu'elle est proposée en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE MAIRE
Michel TAMAYA

DELIBERATION N° 95/6-10
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 15 décembre 1995

OBJET

REGIE ABATTOIR

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES NON ELUS
DU CONSEIL D'EXPLOITATION

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

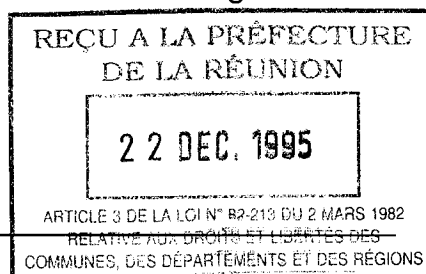
Sur le RAPPORT N° 95/6-10 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Dominique RIVIERE, 10ème Adjoint au Maire, présenté au nom de la Commission, Développement Economique et Economie Alternative ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Approuve la nouvelle composition du Conseil d'Exploitation de la Régie Abattoir telle qu'elle figure en annexe.



Pour extrait certifié conforme
Fait à Saint-Denis, le 21 DEC. 1995



LE MAIRE
Michel TAMAYA

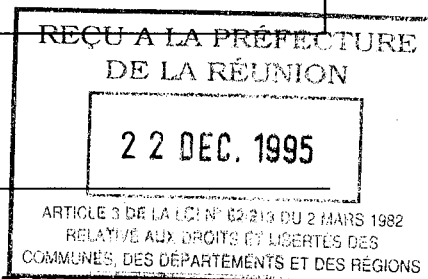
ANNEXE AU RAPPORT N° 95/6-10

MEMBRES ACTUELS DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE ABATTOIR

SUFFRAGES EXPRIMES : 46

	Membres sortants	Observations
Membres élus	Jean-Paul CLAIN Jean-Claude FIDJI	Renouvellement par le Conseil Municipal en séance du 30 juin 1995 (D.C.M. n° 95/3-16)
Membres non élus		Renouvellement par le Conseil Municipal en séance du 15 décembre 1995 (D.C.M. n° 95/6-10)
Service de l'Etat	<ul style="list-style-type: none"> * Directeur des Services Vétérinaires * Directeur de l'Agriculture et de la Forêt 	<ul style="list-style-type: none"> * Directeur des Services Vétérinaires * Directeur de l'Agriculture et de la Forêt
Représentants des usagers	<ul style="list-style-type: none"> * Directeur du C.P.P.R. (*) * Directeur de la SICA REVIA * Yves MAILLOT 	<ul style="list-style-type: none"> * Edmond VELLAYOUDOM * Directeur de la SICA REVIA * Albert MINATCHY <p style="text-align: center;"><u>DESIGNE</u></p>

(*) ne fait plus partie des usagers de l'Abattoir Municipal.



Vu par le Conseil Municipal
en séance du 15 décembre 1995

LE MAIRE
Michel TAMAYA